

Simulation logement

Aujourd'hui le 17/07/2020 à 12:04:22 vous venez de faire une simulation d'aide au logement.

Le montant de votre simulation logement est estimé à partir des éléments déclarés et dépend du type de logement occupé.

> Pour un logement Non conventionné

Le montant mensuel de l'aide au logement est estimé à 256,00 €	Le montant mensuel de l'aide au logement est estimé à	256,00 €
--	---	----------

> Pour un logement conventionné

Le montant mensuel de l'aide au logement est estimé à 207,73 €

Vous allez bénéficier d'une réduction de loyer de solidarité (RLS) qui a pour objectif de réduire le montant de votre loyer. Elle est estimée à 49,50 € et est calculée par rapport à votre composition familiale, votre lieu de résidence et vos ressources. Une fois votre demande effectuée, ce montant sera communiqué à votre bailleur qui le déduira de votre loyer actuel.

Le gestionnaire peut vous préciser la catégorie de logement

Voici les informations que vous avez saisies

Vous vivez seul(e). Votre code postal est 93200. Vous déclarez être né(e) le 16/03/1998.

➤ Votre situation

Vous louez seul(e) un studio, un appartement ou une maison non meublée.

➤ Montant de votre loyer

Vous payez un loyer de 323,00 euros par mois.

➤ Votre situation professionnelle

Vous n'êtes pas bénéficiaire du Rsa.

Vous êtes étudiant(e) boursier(e) et vous n'avez pas d'activité professionnelle.

➤ Vos autres revenus 2018

Pension alimentaire reçue : 200,00 €

➤ Vos ressources 2018

Aucun revenu déclaré



Simulation logement

➤ Vos charges et déductions 2018

Aucune charge ni déduction déclarée

> Déclaration de patrimoine

Vous déclarez ne pas détenir de patrimoine mobilier.

Vous déclarez ne pas détenir de patrimoine immobilier.